

Zaventem, le 12 février 2021

Les négociations sectorielles ont démarré aujourd'hui ...

À l'occasion de la réunion du Comité de négociation de ce jour, réunion relevée de la présence de la ministre de l'Intérieur, les négociations sectorielles ont démarré.

La ministre souligne son choix de solutions structurelles au sein desquelles le facteur "échelles barémiques" joue un rôle crucial, à côté d'autres facteurs (recrutement, soutien numérique, ...), pour faire de la police un employeur attractif.

Le SLFP Police est évidemment preneur de mesures structurelles et notre proposition repose sur trois thèmes :

- Nous demandons que cet accord sectoriel soit porté par un texte légal pour ainsi disposer de la garantie que les accords seront réellement concrétisés ;
- Nous demandons que les négociations sectorielles se déroulent sur base d'un timing strict (et de préférence avec une réunion toutes les deux semaines) ;
- Nous demandons que nos échelles barémiques soient comparées aux échelles des autres secteurs de la sécurité. Nous avons constaté entretemps que les échelles des agents de police, des membres Calog de niveau B, et celles du cadre officier doivent être corrigées avec certitude. Le but sera d'apporter alors une correction similaire aux autres échelles barémiques, pour arriver à un accord global.

La prochaine réunion est planifiée le vendredi 26 février. L'objectif est d'atterrir avec un accord aux alentours de l'été.

Vincent **Gilles**
Président National
+32475304864

Vincent **Houssin**
Vice-Président National
+32485184952